



Les membres s'engagent solennellement à appliquer la tolérance zéro. Toutes ces structures considèrent que le règlement du MPCC, beaucoup plus contraignant que les règles internationales, est une solution concrète à la crise que traverse le cyclisme. >>

Roger **LEGEAY** / PRÉSIDENT

## Le MPCC force de proposition auprès de l'UCI et de l'AMA :



Lanceur  
d'**ALERTE** :

> sur les  
**CORTICOÏDES**

> sur le  
**TRAMADOL**

> sur le  
**STILLNOX**

> sur la  
**FRAUDE TECHNOLOGIQUE**

## Suivi par l'UCI

en qualité d'observateur  
au Conseil du Cyclisme  
Professionnel :

> pour le **remplacement en dernière minute** d'un coureur avant un grand tour en raison d'un taux de cortisolémie effondré.

> pour la mise en place **d'une période d'introspection** pour une équipe ayant subi plusieurs contrôles positifs.

## Le peloton et les adhérents du MPCC en 2016 :

EQUIPES WORLD TOUR  
**7 membres MPCC** sur 18 équipes

EQUIPES PRO CONTINENTAL  
**17 membres MPCC** sur 23 équipes

EQUIPES CONTINENTAL  
**17 membres MPCC** sur 153 équipes

EQUIPES FÉMININES  
**7 membres MPCC** sur 40 équipes

**7** Organisations   **11** Sponsors   **10** Fédérations Nationales   **7** Agents Sportifs

# 10 RÈGLES PHARES

## QUE LES ÉQUIPES MEMBRES S'ENGAGENT À RESPECTER

- 1.** Retirer immédiatement d'une épreuve un coureur recevant la première communication d'un contrôle positif
- 2.** Ne pas engager des coureurs impliqués dans des affaires de dopage et qui ont été sanctionnés plus de six mois (hors no show) dans les deux ans suivant la suspension
- 3.** Les coureurs pourront être poursuivis devant les tribunaux en vue d'obtenir des dommages et intérêts pour atteinte à l'image de l'équipe
- 4.** Les infiltrations locales de corticoïdes seront **obligatoirement validées** par le médecin responsable de l'équipe qui prescrira obligatoirement huit jours minimum d'arrêt de travail et de compétition
- 5.** Huit jours de repos sous réserve d'une prise de sang normale pour un cas de cortisolémie effondrée
- 6.** Les équipes doivent **informer le MPCC** dès la connaissance d'un contrôle positif d'échantillon A
- 7.** Introspection de l'équipe si elle est confrontée à **plusieurs cas de positivité ou inaptitudes**
- 8.** **S'expliquer** lors de la prochaine réunion du MPCC en cas de contrôle positif, contrôle sanguin anormal ou problème divers
- 9.** Tout dirigeant impliqué dans une affaire de dopage (faits avérés) est **convoqué devant le conseil d'administration** du MPCC
- 10.** La fraude technologique est considérée par les équipes membres comme un contrôle positif, entraînant les mêmes conséquences



### LES ENGAGEMENTS DES SPONSORS :

- > Ne pas utiliser à des fins de communication (publicité, relations publiques, consulting) des coureurs ou membres de staff suspendus pour dopage.

### LES ENGAGEMENTS DES FÉDÉRATIONS :

- > Inciter les équipes et les organisateurs à adhérer au MPCC
- > Veiller à l'intégrité et à la probité des personnels d'encadrement des sélections nationales
  - > Effectuer, dans le cadre santé, des contrôles inopinés de la cortisolémie

PLUS D'INFORMATIONS SUR :

> [WWW.MPCC.FR](http://WWW.MPCC.FR)